

LE DÉPÔT PATRONAL OU L'ART D'ANÉANTIR TOUTE L'UEUR D'ESPOIR...

C'est le 15 décembre dernier que la partie patronale nationale a déposé ses demandes dans le cadre du renouvellement de l'Entente nationale 2020-2023, qui viendra à échéance le 31 mars 2023.

Un constat est clair : la partie patronale ne ressent pas l'urgence d'agir par rapport à la situation dans les établissements. Bien que ce genre de gifle soit devenue la norme, nous espérons que les nombreux cris du cœur du personnel enseignant avaient été entendus... Loin de susciter l'intérêt des jeunes à joindre notre profession, le gouvernement a plutôt concocté la recette parfaite pour annihiler l'attraction et la rétention du personnel enseignant.



Et ce n'est pas tout! Il s'avère que, pour la partie patronale, recycler de vieilles solutions insipides est synonyme d'actions concrètes! En effet, plus de la moitié des propositions patronales reprennent celles de 2019; certaines s'y retrouvent même pour la troisième fois! Il s'agit là d'une autre démonstration du manque d'écoute du gouvernement envers les besoins du personnel enseignant et de ceux des élèves. Le tout, au service d'une idéologie comptable où la règle du coût le plus bas fait loi!

Orientation patronale 1 – L'attraction et la rétention du personnel enseignant

PROPOSITIONS PATRONALES	ANALYSE DE LA FSE-CSQ ET DE L'APEQ
Actualiser le rôle de l'enseignante et de l'enseignant en axant celui-ci sur la collaboration, la concertation et la pédagogie	La cible de l'attraction et de la rétention est totalement manquée! Avec ces deux propositions, la partie patronale ajoute des responsabilités sur les épaules du personnel enseignant. Plus encore, elle fait totalement fi des nouveaux droits du personnel enseignant en lien avec le choix des activités de formation continue obtenus lors de l'entrée en vigueur du projet de loi n° 40.
S'assurer que la formation continue réponde aux besoins du personnel enseignant, des élèves, des établissements scolaires, des centres de services scolaires et aux orientations ministérielles	

Pour la FSE-CSQ et l'APEQ, l'attraction et la rétention du personnel passent notamment par les revendications suivantes :

- Améliorer le quotidien du personnel enseignant en revoyant la composition de la classe et en allégeant sa tâche;
- Améliorer la rémunération globale et certaines autres conditions salariales;
- Prévoir un véritable droit au télétravail et une augmentation de l'autonomie professionnelle du personnel enseignant, notamment lors des journées pédagogiques;
- Ajouter des jours de congé de maladie;
- Instaurer une banque supplémentaire distincte de journées de congé pour affaires personnelles, monnayables, pour les enseignantes et enseignants en fin de carrière.

Orientation patronale 2 – Favoriser la réussite éducative de tous les élèves

PROPOSITIONS PATRONALES	ANALYSE DE LA FSE-CSQ ET DE L'APEQ
« Poursuite » ¹ de l'inclusion des élèves HDAA et révision de l'Entente nationale en ce sens	Aucune de ces mesures ne favorise la réussite éducative de tous les élèves; pire encore, elles perpétuent et elles accentuent la problématique de composition des classes en misant sur une inclusion totale et l'approche non catégorielle généralisée. Le gouvernement propose tout, sauf d'améliorer la composition de la classe.
Assurer la mise en œuvre de l'approche non catégorielle de manière collaborative, en revoyant l'Entente nationale, pour réviser les rôles et les obligations du personnel enseignant concerné	La révision des règles de formation de groupes et des motifs de dépassement est vue, par la partie patronale, comme un moyen de favoriser la réussite de tous les élèves, mais elle n'est ni plus ni moins qu'un aveu de son insouciance face aux défis de la composition des classes auxquels le personnel enseignant est confronté quotidiennement. Il y a fort à parier que pour réagir à la pénurie de main-d'œuvre, elle tente de profiter davantage de celles et ceux qui tiennent déjà le réseau à bout de bras depuis des années.
Réviser et actualiser certaines règles de formation des groupes d'élèves à la lumière, notamment, de la rareté de la main-d'œuvre	Pour nous, le gouvernement vise l'obtention de la plus grande marge de manœuvre financière possible, sous le couvert de la réussite éducative de tous les élèves au détriment des conditions d'enseignement.

Pour la FSE-CSQ et l'APEQ, favoriser la réussite éducative de tous les élèves passe notamment par les revendications suivantes :

- Réviser les règles encadrant la composition de la classe dans tous les secteurs²;
- Instaurer un ratio au préscolaire pour les classes regroupant des élèves présentant des problématiques de développement global;
- Pérenniser et indexer la nouvelle mesure permettant l'ajout de groupes au primaire dans les milieux difficiles;
- Prévoir une mesure temporaire spécifique visant à contrer les répercussions de la pandémie sur la réussite scolaire en milieu défavorisé.

Pour la FSE-CSQ, la réussite passe aussi par :

- L'obtention de l'ouverture de classes d'accueil supplémentaires ou, à défaut, l'instauration de certaines balises pour l'utilisation des sommes³.



Éric Pronovost, président FPSS-CSQ, Josée Scalabrini, présidente FSE-CSQ, Heidi Yetman, présidente APEQ, Jacques Landry, président FPPE-CSQ.

1. Le Comité patronal de négociation pour les centres de services scolaires francophones (CPNCF) parle de poursuite de l'inclusion des élèves HDAA alors que notre Entente nationale, la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), les politiques sur l'adaptation scolaire et les jugements des tribunaux parlent d'intégration et non d'inclusion.
 2. Considérant les travaux du comité de l'annexe 69, un dépôt complémentaire est à venir au secteur des jeunes à ce sujet.
 3. Cette demande ne vise que la FSE-CSQ.

Orientation patronale 3 – Une organisation du travail au service de la mission éducative

PROPOSITIONS PATRONALES	ANALYSE DE LA FSE-CSQ ET DE L'APEQ
Prendre en compte l'expertise du personnel enseignant lors de l'affectation et lors de la confection des tâches, et ce, tout au long de l'année	Par cette orientation et ces propositions, nous comprenons que pour la partie patronale, la mission éducative doit être au service d'une organisation du travail empreinte d'un plus grand contrôle sur le personnel enseignant, sa tâche, son horaire, son affectation, et ce, au détriment de son autonomie professionnelle. Pour ajouter à l'insulte, la partie patronale revient avec une demande visant à sabrer les conditions de travail du personnel enseignant, sous-entendant ainsi des abus et la non-considération du bien-être des élèves dans la prise de jours de congé de maladie. Le droit d'être malade ou de s'occuper de ses proches est devenu un problème!
Revoir le concept de temps moyen au primaire, au secondaire et en FP afin de permettre une flexibilité additionnelle	
S'assurer que les balises de la tâche ne soient pas un frein à l'organisation des services éducatifs	
Retirer la notion d'amplitude en FP et élargir la semaine régulière de travail à la FP et à l'EDA	
Obliger l'utilisation des outils numériques en soutien à l'apprentissage	
Revoir divers éléments de la rémunération, notamment pour les personnes suppléantes et celles enseignantes à taux horaire et à la leçon	
Améliorer la présence au travail et réviser certains droits en matière d'absences de courte, moyenne et longue durée, afin d'assurer la stabilité du personnel	

Pour la FSE-CSQ et l'APEQ, une organisation du travail au service de la mission éducative passe notamment par les revendications suivantes :

- Alléger la tâche afin de donner de l'air aux enseignantes et enseignants dans tous les secteurs;
- Améliorer les conditions de travail en reconnaissant réellement la conciliation travail-famille-vie personnelle et en assurant une certaine protection contre l'épuisement professionnel.

Orientation patronale 4 – Adapter l'entente aux nouvelles réalités du travail

PROPOSITIONS PATRONALES	ANALYSE DE LA FSE-CSQ ET DE L'APEQ
Assurer le maintien des services éducatifs en toute circonstance, par l'enseignement à distance, au sens large, grâce au recours à la technologie	Sans aucunement tenir compte de la LIP qui prescrit les encadrements de l'enseignement à distance au secteur des jeunes et sans prendre en considération les conclusions accablantes de la Vérificatrice générale sur l'enseignement à distance pendant la pandémie ⁴ , la partie patronale veut pallier tous les problèmes avec cette solution facile sans réfléchir aux conséquences. De plus, c'est sans réelle considération pour le personnel enseignant œuvrant à la FP et à l'EDA, mais plutôt dans une optique comptable, qu'elle entend promouvoir tous azimuts l'enseignement à distance dans ces secteurs. Il s'agit d'une forme de marchandisation de l'enseignement fort dangereuse.
À la FP et à l'EDA, actualiser l'Entente nationale pour permettre un accès aux services éducatifs au plus grand nombre d'élèves à l'aide, notamment, de l'enseignement à distance	

Pour la FSE-CSQ et l'APEQ, adapter l'Entente nationale aux nouvelles réalités du travail passe notamment par les revendications suivantes :

- Prévoir que toutes les tâches qui n'ont pas besoin d'être faites à l'école puissent être réalisées au lieu déterminé par l'enseignante ou l'enseignant (télétravail);
- Prévoir que l'enseignement au secteur des jeunes doit être dispensé en présence dans une école, tant pour l'élève que pour le personnel enseignant, sauf lors de situations d'exception permises par la LIP. Baliser ces situations d'exception en prévoyant, notamment, l'obligation d'être acceptées par le syndicat, le volontariat du personnel enseignant impliqué et l'obligation de respecter les ententes nationale et locales;
- Baliser l'enseignement à distance à la FP et à l'EDA ainsi que l'enseignement individualisé à la FP.

4. Enseignement à distance durant la pandémie de COVID-19 – Audit de performance, Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2022-2023, décembre 2022.



Une délégation de l'Association des professeurs de Lignery était présente, le 14 décembre dernier, pour souligner que le personnel de l'éducation a besoin d'espoir : Hélène Lefebvre, enseignante et membre du conseil exécutif, Kim D'Amour, 2^e vice-présidente, Guy Poissant, 1^{er} vice-président, Martine Provost, présidente.

Orientation patronale 5 – Actualisation de certaines dispositions de l'entente

PROPOSITIONS PATRONALES	ANALYSE DE LA FSE-CSQ ET DE L'APEQ
Retirer certaines annexes ou certaines lettres d'entente qui sont échues, qui ne servent que de guides, qui ne sont pas l'objet de négociation ou qui ne sont plus pertinentes et réviser certaines autres	C'est sous le couvert de l'actualisation que la partie patronale tente, encore une fois, de retirer des droits durement acquis au cours des dernières années.

Une autre fausse bonne idée : LES FORUMS

Tout comme lors du dépôt des propositions intersectorielles de 2019, le gouvernement propose la mise en place de différents forums, à l'extérieur des tables de négociation, afin d'échanger sur certains sujets jugés prioritaires.

En éducation, il est proposé de tenir un forum sur l'équipe-classe afin de « miser sur la communauté éducative pour la réussite scolaire et sur une pleine reconnaissance du personnel impliqué qui offre les services éducatifs ».

Considérant que la même recette a été tentée sans succès lors de la dernière négociation, nous croyons que le meilleur endroit pour discuter des enjeux visant le personnel enseignant dans la classe est sans contredit la table officielle de négociation sectorielle.

Bien que le gouvernement soit aux premières loges pour constater l'ampleur de la pénurie de main-d'œuvre qui affecte la profession, ce dépôt est une autre preuve qu'il n'est pas prêt à mettre de l'avant de réelles solutions et à améliorer concrètement les conditions de travail du personnel enseignant.

La FSE-CSQ et l'APEQ porteront votre voix haut et fort pour réclamer de vrais changements. Encore une fois, nous misons sur des revendications qui auront un impact significatif sur votre quotidien, notamment sur votre tâche et votre classe!

C'est ensemble, par notre mobilisation, que nous pourrons faire valoir ce qui amènera une réelle amélioration au quotidien du personnel enseignant et qui contribuera à la réussite éducative de tous les élèves.